

Association Mi Casa
20 rue de Dantzig
75015 PARIS

Présents : Ch. Péliissié du Rausas, Xavier Boutin, J.P. Orcel.
Pouvoirs remis : 4

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2017

A titre ordinaire

1. CR de l'AG du 19 Octobre 2012

Ce compte rendu a été approuvé par échange de courriers électroniques. Cette approbation est confirmée à l'unanimité.

2. Rapport moral

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier pour les années 2012 à 2016

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité

4. Soutien financier au projet « Colegio Femenino Integral Soacha »

Ce projet est suivi régulièrement depuis une première mission à l'été 2012, et fait l'objet d'envois réguliers de justificatifs des dépenses correspondantes aux soutiens financiers transmis. Après délibération, il est décidé à l'unanimité de soutenir pour 2017 le projet « Colegio Femenino Integral Soacha » d'un apport de 6500 Euros, étant entendu que ce projet fait l'objet d'une demande de soutien de 6000 € de la Fondation abritée « Fondation JF A Péliissié du Rausas ».

5. Soutien financier à la Fondation "Funmiha" (projet "Madres Empredadoras")

Ce projet a été l'objet d'une demande spécifique en juin 2017. Il est proposé par la même structure et la même équipe que celle qui a mis en œuvre le projet « Enseñando con amor », et le projet "Nueva Esperanca" que nous avons soutenus durant les années 2009 à 2014. Ce nouveau projet stimule la création de micro-entreprises par des mères de famille, et sollicite notre support à hauteur de 3745 € pour initier cette action (fonds de roulement, premier investissement en matériel et fournitures) . Il est décidé à l'unanimité d'accepter cette demande pour le montant sollicité.

6. Projet "Oasis", présenté par l'association « Fondacio »

Ce projet consiste en une action suivant 4 axes : habitat, santé, éducation environnement dans le bidonville de « San Isidro » au Nord de Bogota,

bidonville d'environ 20 000 personnes. Ce projet a été soutenu en 2016, et a été l'objet de compte rendu d'action et de gestion nous montrant l'efficacité de l'action menée. Nous avons été à nouveau sollicités en septembre 2017, et suggérons de donner suite pour un montant de 5000 € compte tenu de nos contraintes budgétaires. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

7. Election du Bureau

Le Bureau est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité, il est proposé de plus qu'Amicie Pélessié du Rausas le rejoigne. Le Bureau est donc constitué de :

- Président : Ch. Pélessié du Rausas
- Vice-Président : Xavier Boutin
- Trésorier : Jean-Pascal Orcel
- Secrétaire : Jean-Claude Larrieu
- Membre : Priscille Arnault de Guenyveau (née d'Amarzit)
- Membre : Amicie Pélessié du Rausas

A titre extraordinaire

Il est convenu à l'unanimité de transférer le siège social c/o l'IECD au 20 rue de Dantzig, 75015 Paris. Que l'IECD soit remercié de son hospitalité !

La première phrase de l'article 3 des statuts est ainsi modifié : « Le siège social est fixé dans les locaux de l'IECD 20 rue de Dantzig, 75015 Paris. »

21.11.2017

Le Président



Ch. Pélessié du Rausas